

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT À L'ÉTRANGER

Département du *Cantal*

SIGNALEMENT

M. Marty Antoine ^{profession} *prêtre*
 de ^{nationalité} *française*
 demeurant à *Aurillac*
 allant à *Rome (Italie)*
 âgé de *34* ans taille d'un mètre *63* cent^m
 cheveux *Chât* front *découvert*
 sourcils *Chât.* yeux *Marron*
 nez *rectil.* bouche *meur.*
 barbe *rien* menton *rien*
 visage *roux* teint *pâle*

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Une demande

Fait à *Aurillac* le *ouze* *avril*
 mil *cent quatre vingt trois*

Signature des témoins

Signature du porteur

Marty

M du Registre

L. Parribes,
Av. Lige,
sollicite de votre
port pour l'Italie,
à un pèlerinage
à Rome
le 10 mai.
Donc le 22 avril.

Parribes
Lige,
Av. Aurillac.
avril 1923

Préf. du Cantal

Avril 1923

Préf. de Police,

Lige





M. Soussigné, Paul Varrille,
vicaire à Notre-Dame aux Heiges,
aie l'honneur de solliciter de votre
obligeance un passe-port pour l'Italie,
afin de prendre part à un pèlerinage
national qui doit se tenir à Rome
du 24 avril 1923 au 10 mai.

Je devrai partir d'Aurillac le 22 avril.

Paul Varrille

vicaire à N.-D. aux Heiges,

8, rue des Carmes, Aurillac.

Aurillac, le 9 avril 1923

Jamoni : Mennem & Vingt du Cantal
enc. av. favorable

Aurillac, le 9 Avril 1923

Le Commissaire de Police,

